

Partie officielle

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **64 (1935)**

Heft 15

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N^o du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N^o du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à M. Rosset, inspecteur scolaire, Gambach, 11, Fribourg. Compte de chèque II a 153.

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

SOMMAIRE. — *Partie officielle.* — *Partie non officielle* : Paul Claudel et les « centres d'intérêt ». — *L'orientation des cours complémentaires.* — *Les écoles au moyen âge.* — « Lire, Parler, Rédiger. » — *Bibliographie.* — *Société des institutrices.*

PARTIE OFFICIELLE

1. Vacances scolaires.

Les membres du corps enseignant sont priés d'envoyer à la Direction de l'Instruction publique, d'ici au 20 décembre prochain, en y joignant le visa de la commission scolaire, la liste complète des vacances et des congés accordés aux classes pendant l'année scolaire 1934-1935. Pour simplifier la procédure, ce tableau sera envoyé par cercle scolaire et par les soins de l'instituteur de la classe du degré le plus élevé de chaque cercle, dans l'enveloppe établie pour la statistique scolaire.

2. Géographie au cours moyen.

L'enseignement de cette branche doit se faire, dans la mesure du possible, d'après le plan de l'ouvrage illustré : *Voyages en pays de Fribourg*, en vente au Dépôt du matériel scolaire. (Prix pour les écoles : 2 fr. 50.)

Le corps enseignant voudra bien recommander l'achat de ce manuel qui a sa place dans chaque famille fribourgeoise.

Ce qu'il importe d'apprendre à nos enfants, c'est que Fribourg est un pays bien vivant, parfaitement capable de remplir la mission que Dieu lui a confiée.

Fribourg est notre patrie. Il importe donc d'apprendre à l'aimer en tout premier lieu, et pour cela, il faut le connaître. Les *Voyages* y aideront notablement.

3. La prochaine vente Pro Juventute.

Nous recommandons la vente de timbres et de cartes qui est prévue pour le mois de décembre. Cette année, le produit de la vente sera destiné aux enfants en âge de scolarité. Il servira à favoriser le séjour au sanatorium ou au préventorium d'enfants malades ou menacés, à procurer des secours, de la nourriture, des vêtements et des fortifiants aux enfants dont les familles sont au chômage.

La vente de décembre 1934 a rapporté environ 12,000 fr. qui ont été distribués à des familles pauvres. Plus il y a de misères à déplorer dans les temps actuels, plus il faut s'efforcer de les soulager par un élan de générosité. On recommande instamment d'acheter les cartes et les timbres auprès des vendeurs, plutôt qu'à la poste, de manière que le bénéfice en revienne entièrement aux enfants de notre canton.

PARTIE NON OFFICIELLE

PAUL CLAUDEL ET LES « CENTRES D'INTÉRÊT »

Ce titre n'est pas un paradoxe. Ou si peu ! S'il est vrai que la méthode des centres d'intérêt enrichit l'enseignement, apporte la joie dans la classe par toutes les fenêtres qu'elle ouvre sur le monde, si elle apprend à l'enfant à observer, à réfléchir, à tirer des choses les leçons qui l'aideront à vivre, ces mêmes choses, ce spectacle du monde et de sa merveilleuse diversité n'ont-elles plus rien à dire aux grandes personnes, sont-elles vides de sens et ne peuvent-elles enrichir nos méditations ? Car nous avons à vivre dans un milieu, nous sommes l'homme d'un métier, nous héritons d'une tradition, de sa richesse d'expérience. « Ce qui a été une fois ne perd plus sa vertu opérante ; elle s'accroît de l'apport de chaque seconde... Je continue plus que l'aïeul dont je suis issu. » (Claudel.) Mais l'homme ne se réduit pas à lui-même et la paix ne nous viendra pas de la terre. Notre méditation doit dépasser ces choses qui ont d'abord enchanté nos regards d'enfants ; nous élever plus haut que le simple horizon